

TOUR DES PORTS LA RÉGATE PHARE DE NORMANDIE !

36^e ÉDITION

TOUR DES PORTS
DE LA MANCHE

5 ♦ 10 JUILLET 2020



Ce que je trouve chaque année exceptionnel dans le Tour des ports de la Manche, c'est son parcours. L'an passé, un départ tout à fait original du port de Carentan-les-Marais puis un passage par la baie des Veys. Cette année, nous revenons vers un parcours plus habituel au départ de la côte ouest mais le parcours s'annonce tout aussi enthousiasmant : Granville, Barneville-Carteret, Jersey, Guernesey, Port Diélette, Cherbourg-en-Cotentin, Saint-Vaast-la-Hougue. Une régata au

large de nos côtes manchoises et anglo-normandes, dans un esprit amical, quasi familial et une bonne ambiance sportive. Car le tour des ports de la Manche c'est aussi un temps de fête, à quai, et la possibilité de pouvoir échanger avec près d'une centaine d'équipage ! C'est une course dans une belle #Attitude Manche !

Rendez-vous sur l'eau ou à quai, du 5 au 10 Juillet !

Marc Lefèvre

Président du conseil départemental
de la Manche



Jeudi
9 juillet

Vendredi
10 juillet

CHERBOURG-
EN-COTENTIN

Arrivée

Mercredi
8 juillet

PORT DIÉLETTE

SAINT-VAAST-
LA-HOUGUE

GUERNESEY

BARNEVILLE-
CARTERET

Mardi
7 juillet

JERSEY

Lundi
6 juillet

Dimanche
5 juillet

Départ

GRANVILLE

36^e ÉDITION

TOUR DES PORTS DE LA MANCHE

5 ♦ 10 JUILLET 2020

PARTENAIRES

36^e ÉDITION

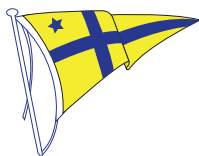
TOUR DES PORTS DE LA MANCHE

5 ♦ 10 JUILLET 2020

ORGANISATION



YACHT CLUB DE GRANVILLE



B20

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



RÉGION
NORMANDIE



PARTENAIRES



AG2R LA MONDIALE



LA MANCHE, DESTINATION MARITIME

36^e ÉDITION

TOUR DES PORTS
DE LA
MANCHE

5 ♦ 10 JUILLET 2020

La mer lui a donné son nom, l'océan régit son climat et, où que l'on se trouve sur le territoire, le rivage n'est jamais très loin... Cette presqu'île est comme une jetée de granit, brassée par la mer de tous côtés. Son littoral se distingue par la variété de ses 355 km de côtes préservées comme par ses conditions de navigation et son riche patrimoine maritime.

Côtes préservées et ports équipés

Le littoral de la Manche offre une large palette de paysages séduisants. Falaises déchiquetées, dunes de sable fin, caps et havres, îles, ports et stations balnéaires le ponctuent ainsi, depuis la Baie des Veys et Utah Beach, jusqu'au Mont-Saint-Michel, en passant par le Nord Cotentin.

Si le littoral est sauvage et authentique, il n'en est pas moins équipé pour la plaisance. Avec ses 19 ports, le département de la Manche compte 6 899 places de plaisance dans des ports ou dans des zones de mouillages. Il représente ainsi à lui seul près de la moitié de la capacité d'accueil de la Normandie (14 164 places dans les ports ou zones de mouillages).

Réparti entre :

- ♦ 4 789 places dans les ports avec bassins (avec l'extension du port de Carteret prévue en juillet 2020)
- ♦ 1 350 places dans les ports d'échouage dont 269 sur pontons
- ♦ 760 mouillages, hors des ports

Des activités vivifiantes, une énergie marine

Grâce à son climat tempéré, la qualité et l'étendue de ses plages, l'orientation de ses côtes ou encore les caractéristiques du vent, la Manche est propice à la pratique d'activités nautiques et véliques, aussi nombreuses que variées : kayak de mer, kitesurf, plongée, aviron, wakeboard, voile, longe-côte, parapente... La Manche est aussi le théâtre des plus grandes marées d'Europe, de quoi ravir les pêcheurs à pied !

Le tourisme balnéaire

Les stations balnéaires sont des ancrages où il fait bon séjourner. Leurs grandes plages de sable blond invitent à l'évasion et les restaurants tournés vers l'horizon, subliment poissons et fruits de mer. Les stations balnéaires telles que Agon-Coutainville ou Montmartin-sur-Mer et le secteur de la Côte des Isles, labellisés « Famille plus », proposent de nombreuses activités pour les enfants.

Un héritage culturel

Enfin, la Manche est riche d'un patrimoine navigant et d'une grande tradition maritime où marins et pêcheurs, voiliers et voiles traditionnelles racontent l'histoire d'un territoire. Faire escale sur nos côtes, c'est l'occasion de plonger dans une histoire qui rallie les rivages. Héritage viking, bataille navale (La Hougue), campagnes de pêche de Terre-Neuve, épopée transatlantique, corsaires embusqués ou encore des côtes qui permirent le retour de la liberté en Europe en 1944 (Utah Beach)... tel est le passé dont est empreint notre littoral.

Les îles sont parties intégrantes de ce patrimoine maritime : Chausey et ses nombreux îlots, Tatihou et le Mont-Saint-Michel. Toutes proches, les îles Anglo-Normandes (Jersey, Guernesey, Serq et Aurigny) offrent un dépaysement assuré.

D'îles en îles, du plus petit port de France, Port Racine dans le Cotentin (Hague), aux ports de plaisance modernes multiservices ; de la pêche à pied, aux sports de glisse, la Manche et son riche littoral sauront ainsi attirer tous les amoureux de la mer.

En savoir plus sur la destination Manche :
manchetourisme.com

Latitude
Manche
AGENCE D'ATTRACTIVITÉ



UN FORMIDABLE DÉFI NAUTIQUE ET HUMAIN !

36^e ÉDITION

**TOUR DES PORTS
DE LA MANCHE**

5 ♦ 10 JUILLET 2020

Il y a les marins, les voiliers, les ports. Le goût de l'aventure, le goût des embruns, des virées de bord. Il y a le partage de l'effort, le partage de la fête, les retrouvailles après le sport.

Le Tour des Ports de la Manche est une régates organisée chaque année, au mois de juillet, qui relie différents ports de plaisance de la Manche et des îles Anglo-Normandes : **Granville, Barneville-Carteret, Jersey, Guernesey, Port Diélette, Cherbourg-en-Cotentin et Saint-Vaast-la-Hougue.**

Une course exceptionnelle qui compte parmi les grands rendez-vous nautiques de l'été, un bassin de navigation unique et un parcours fantastique où se retrouvent 100 équipages, 650 navigateurs, dans une ambiance hors du commun. C'est la plus grande course à la voile de Normandie et l'une des plus grandes courses croisières françaises.

TOUR DES PORTS DE LA MANCHE DES KIDS

Pour la 4^e année consécutive, une nouvelle animation dédiée aux jeunes navigateurs : le Tour des ports de la Manche des Kids !

Le principe : Les écoles de voile de la Manche pourront sélectionner au sein de leur structure des jeunes débutants dans la compétition pour participer à des régates entre mai et juin, avec un grand rassemblement final le dimanche 5 juillet 2020 à Barneville-Carteret.

Les participants seront récompensés lors de cette journée à l'école de voile de Barneville-Carteret.

Plus d'infos à venir sur le site tourdesports50.fr



PROGRAMME

PAR VILLES-ÉTAPES

DU TOUR DES PORTS 2020

36^e ÉDITION

TOUR DES PORTS
MANCHE

5 ♦ 10 JUILLET 2020

Samedi 4 juillet : GRANVILLE

- De 9 h à 19 h :** Accueil des concurrents au Yacht club près de la capitainerie, remise des dossiers de course, balises, cagnards, pavillons et dotations diverses sur le car-podium.
Animation sur la promenade Lavat face au bassin de plaisance
19 h 30 : Briefing des équipages face au car podium organisation.
20 h : Buffet pour les concurrents.

Dimanche 5 juillet : GRANVILLE – BARNEVILLE-CARTERET

- 9 h :** Départ des bateaux devant la pointe du Roc
14 h : Tour des Kid's dans le nouveau bassin permanent de Barneville-Carteret
A partir de 18 h : Arrivée des équipages
20 h : Apéritif musical avec remise des prix
20 h 30 : Grillades Party

Lundi 6 juillet : BARNEVILLE-CARTERET – JERSEY

- 9 h :** Départ des bateaux
A partir de 16 h : Arrivée des équipages
20 h (heure française) : Remise des Prix suivi du dîner

Mardi 7 juillet : JERSEY – GUERNESEY

- 9 h (heure française) :** Départ des bateaux en Baie de St Aubin
16 h : Arrivée des équipages
20 h (heure française) : Remise des prix
Repas Fish and ships

Mercredi 8 juillet : GUERNESEY – PORT DIÉLETTE

- 9 h (heure française) :** Départ des bateaux
Arrivée en fin d'après-midi : arrivée des équipages à Port Diélette
20 h : Remise des prix suivi d'un repas

Jeudi 9 juillet : PORT DIÉLETTE – CHERBOURG-EN-COTENTIN

- 9 h :** Départ des bateaux
14 h : Arrivée des équipages
Régate en rade possible l'après midi
20 h : remise des prix suivie d'un apéritif
Remise des plateaux repas

Vendredi 10 juillet : CHERBOURG-EN-COTENTIN – SAINT VAAST-LA-HOUGUE

- 9 h :** Départ des bateaux en rade de Cherbourg
15 h : Arrivée des équipages
16 h / 18 h : Remise des balises, cagnards et pavillons près du car podium
19 h : Remise des prix (classement de l'étape et classement général)
20 h : Dîner sur le port

Dans certaines villes-étapes, des animations grand public sont en cours de mise en place, elles vous seront communiquées ultérieurement.

INFORMATIONS UTILES

CAPITAINEURIE

Terre-plein de l'Ecluse - 50400 Granville - Tél. 02 33 91 15 62

VHF canal 9

BUREAU DU PORT

Promenade Paul Lavat - CS 50219 - 50402 GRANVILLE CEDEX
Tél. 02 33 50 20 06 - Courriel : herel@granville.cci.fr

DROIT DE PORT : gratuit lors du passage du Tour des Ports de la Manche

SERVICES

BRIGADE GARDE CÔTE Tél. 02 33 50 31 20

SAUVETAGE SNSM Tél. 02 33 90 69 75

PORT

Électricité, eau, douches, sanitaires, laverie automatique, ordures ménagères :
codes à demander au bureau du port. Nombreux restaurants

MANUTENTION

Élévateur de 20 tonnes et de 100 tonnes, grue de mâtage de 500 kg
aire de carénage, station carburant, pompe à eaux noires

CONTACTS UTILES

OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL GRANVILLE TERRE ET MER

Station Nautique Baie de Granville - Chausey ****
Bureau d'Information Touristique de Granville
2 rue Lecampion - 50400 Granville
Tél. 02 33 91 30 03
Courriel : information@otgtm.fr
tourisme-granville-terre-mer.com

YACHT CLUB

Port du Harel - rue des Isles - 50400 Granville - Tél. 02 33 50 04 25
Courriel : yachtclub.granville@wanadoo.fr
yachtclubgranville.com

CENTRE RÉGIONAL DE NAUTISME DE GRANVILLE

2^e école française de voile - Bd des amiraux - Tél. 02 33 91 22 60
Courriel : contact@crng.fr

HÔPITAL Tél. 02 33 91 50 00

CENTRE MÉDICAL Tél. 02 33 50 00 07

POLICE 17

TAXIS

Radio Taxis Granvillais - Tél. 02 33 50 50 06
Stéphane Tessier Taxi - Tél. 06 70 51 54 23
Taxi des Isles - Tél. 06 15 96 39 41
Taxi du Littoral - Tél. 06 15 35 52 62
Taxi Franck Martin - Tél. 06 81 57 11 10
Taxi Gendron - Tél. 06 10 97 49 50

GRANVILLE
NORMANDIE



BARNEVILLE-CARTERET

36^e ÉDITION

TOUR DES PORTS
DE LA MANCHE

5 ♦ 10 JUILLET 2020

SERVICES

CAPITAINEURIE

Bureau du Port :

Rue Barbey d'Aurévilly
50270 Barneville-Carteret - 8h/20h en juillet/août
Tél. 02 33 04 70 84
contact@port-des-isles.fr

VHF

Canal 9

TARIFS D'OUTILLAGE

Tarifs affichés au bureau du port

YACHT CLUB

Tél. 02 33 52 60 73

DOUANES

Tél. 02 33 04 90 08

SAUVETAGE

cross.manche secours en mer : 02 33 52 29 38 VHF canal 16 – portable 196

PROFESSIONNELS

Côte des Isles Plaisance - Tél. 02 33 01 20 01

Nauti Service - Tél. 06 62 58 56 38

GRUTAGE

Carteret Marine - Tél. 02 33 01 20 01

PORT

Électricité, eau, douches, sanitaires, laverie, carburant 24/24, Containers de tri et ordures ménagères

CONTACTS UTILES

OFFICE DE TOURISME DE LA CÔTE DES ISLES

Rue Guillaume le Conquérant
Avenue de la République
50270 Barneville-Carteret
Tél. 02 33 04 90 58 et 02 33 04 94 54
Fax. 02 33 04 93 24

Courriel : tourisme@otdci.com
cotedesisles@dot-cotentin.fr
encotentin.fr



© L. Travert, ville de Barneville-Carteret

SERVICES

DOUANES Tél. 00 44 (0) 1534 448 000

SAUVETAGE

999 ou 112 ou VHF appel de détresse canal 16
Gardes côtes de Jersey : Tél. 00 44 (0) 1534 447 705

MARINAS Tél. 00 44 (0) 1534 447 730

MANUTENTION Tél. 00 44 (0) 1534 447 708

PORT

Électricité, eau, téléphone, douches, sanitaires, ordures ménagères...

VHF

Canal 14

Canal radio 82 . Tel : 00 44 (0) 1534 447 722

CONTACTS UTILES

CAPITAINERIE

Tél. 00 44 (0) 1534 447 730 ou 00 44 (0) 1534 447 708
Jersey Harbour Maritime House
La route du Port, Elizabeth, St Héliier, Jersey, JE11HB

YACHT CLUB

St Héliier Yacht Club, South Pier, St Héliier JE2 3NB
Tél. 00 44 (0) 1534 732 229

TOURIST INFORMATION CENTRE

LIBERATION STATION / BUS STATION
The Weighbridge, St Héliier
JERSEY JE2 3NG
Tél. 00 44 (0) 1534 448 877

MAISON DE LA NORMANDIE ET DE LA MANCHE

71, Halkett Place, St Héliier, Jersey, JE2 4WG
Tél. 0044 (0) 1534 280 110
Courriel : info@maisondenormandie.com
maisondenormandie.com

POLICE

Tél. 00 44 (0) 1534 612 612 ou 999

HÔPITAL

Tél. 00 44 (0) 1534 442 000



SERVICES

DOUANE ET IMMIGRATION

Tél. 0044(0) 1481 741410

PRÉVISIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Locales

Tél. 004 (0) 1481 12080

Des Iles Anglo-Normandes

Tél. 0044 (0) 905 807 7777 (€1.50/min)

BUREAU DE LA MARINA

Tél. 00 44 (0) 1481 725 987

CONTACTS UTILES

CAPITAINEURIE

St Julian's Emplacement, St Peter Port, Guernsey, GY1 2LW

Tél. 00 44 (0) 1481 720 229 - Courriel : guernsey.harbour@gov.gg

SERVICES RADIO

Les contrôles du port VHF 12

Gardes Côtes de Guernsey VHF Canal 20 (appel direct) ou 16 (urgence)

Tél. 0044 (0) 1481 720672

CLUB NAUTIQUE DE GUERNESEY

St Peter Port – Guernsey, Castle Emplacement - GY11AU

Tél. 00 44 (0) 1481 722838

Courriel : club@gyc.org.gg

CLUB NAUTIQUE ROYAL CHANNEL ISLANDS

57 Lower Pollet - North Esplanade - St Peter Port - GY1 1WL Guernsey

Tél. 0044 (0) 1481 723154 - Courriel : rcicyc@cwgsy.net

BUREAU DU TOURISME DE GUERNESEY

North Esplanade, St Peter Port, Guernsey, GY1 3AN

Tél. 0044(0) 1481 723552

Courriel : enquiries@visitguernsey.com - visitguernsey.com

POLICE

Tél. 0044(0) 1481 725111

URGENCE

Tél. 999 ou 112


HOPITAL

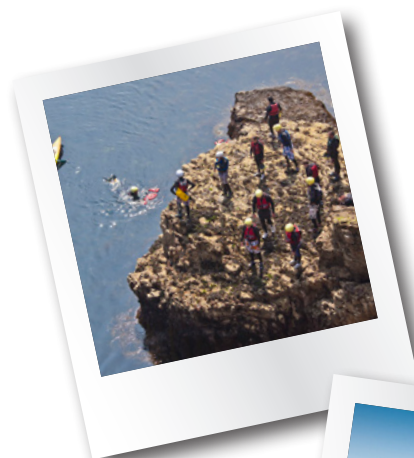
Tél. 0044(0) 1481 725241

SAUVETAGE

Tél. 999 ou VHF 16

rnli.org.gg

 States of Guernsey
Sport and Recreation



PORT DIÉLETTE

36^e ÉDITION

TOUR DES PORTS
MANCHE

5 ♦ 10 JUILLET 2020

SERVICES

PORT

Électricité sur pontons et terre-pleins (220v/16A), 15 WC, 12 douches, nurserie, machines à laver et sèche-linge, tri sélectif de déchets, station carburant CB 24h/24, Wifi gratuit

MANUTENTION

Élévateur 40 tonnes, aire de carénage, espace réservé au stockage des bateaux, potence de démantèlement, pompe à eaux noires, déchetterie portuaire

PROFESSIONNELS

Voilerie des Isles : Tél. 06 87 96 35 91

LOCATION DE VOILIERS Cap West – Tél. 09 81 88 44 54 - Grand Large – Tél. 06 28 32 55 60

COMMERCES restaurants, traiteur, cave à vin/épicerie fine

SAUVETAGE – CROSS – JOBOURG Tél. 02 33 52 16 16 ou canal 16

MÉTÉO FRANCE 3250 ou 08 99 71 08 08

CONTACTS UTILES

BUREAU DU PORT VHF CANAL 9

Tél. 02 33 53 68 78 – Fax. 02 33 53 68 79

Courriel : portdielette@cc-lespieux.com
lecotentin.fr

OFFICE DU TOURISME DE LA HAGUE

Les Pieux : Tél. 02 33 52 81 60

Courriel : lahague@dot-cotentin.fr
encotentin.fr

LIAISON AVEC LES ÎLES ANGLO-NORMANDES

Manche Iles Express : Tél. 0825 131 050

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU COTENTIN

Pôle de Proximité des Pieux - Tél. 02 33 87 68 00

TAXIS

THOMINE : Tél. 02 33 52 41 57 - DUREL : Tél. 02 33 53 23 24

ACTIVITÉS

CENTRE NAUTIQUE DE DIÉLETTE

Pratique de la voile et du kayak de mer

Tél. 02 33 52 61 82

ÉCOLE DE SURF DU COTENTIN Tél. 02 33 41 39 58

CENTRE D'ACTIVITÉS VOILE ET VENT

Pratique du char à voile - Tél. 02 33 04 16 78

TOUS À LA MER

Découverte des activités nautiques en milieu naturel

Tél. 02 33 04 27 63 (en saison estivale)

COTENTIN NATATION

Pratique sportive de sauvetage / Longe côte.

Tél. 06 19 79 51 71

HAGUE SUD PLONGÉE

Courriel : haguesudplongee@sfr.fr



CHERBOURG-EN-COTENTIN

36^e ÉDITION

TOUR DES PORTS
DE LA
MANCHE

5 ♦ 10 JUILLET 2020

SERVICES

SAUVETAGE

Cross Jobourg : Tél. 02 33 52 16 16 ou 196 du littoral
VHF Canal 16

Vigie du Homet : Tél. 02 33 92 60 08 - VHF 12

SNSM canots tous temps
Urville-Nacqueville et Fermanville

PRESTATIONS

Douches, sanitaires, eau, électricité, météo, accès Wi-Fi gratuit et laverie automatique

MANUTENTION

Élévateur à bateaux de 40 tonnes, grue de mâtage de 600 kg en libre-service, station carburant gasoil et super sans plomb 24h/24, tri sélectif des déchets, station de pompage eaux grises et eaux noires, récupérateurs huiles usées, pots de peinture, bac de collecte de voiles usagées, batteries, aires de carénage équipées d'un déboureur-déshuileur et cale de mise à l'eau

PROFESSIONNELS

Chantiers navals, accastilleurs, voileries, boutique sportswear, locations de bateaux, restaurants, hôtels et bowling

CONTACTS UTILES

PORT CHANTEREYNE

Bureau du port

Tél. 02 33 87 65 70 - Courriel : portchantereyne@cherbourg.fr
portchantereyne.fr

Situation de Port Chantereyne

49°38.9' Nord, 01°37.1' Ouest - Port accessible 24h/24

Pontons visiteurs

J, K ouest, partie Nord du ponton N, P, Q, H nord, ponton attente.
VHF Canal 9

AFFAIRES MARITIMES

Place Bruat - 50100 Cherbourg-en-Cotentin
Tél. 02 50 79 15 00

YACHT CLUB

Tél. 02 33 94 28 05 - Courriel : yc-cherbourg@wanadoo.fr
yc-cherbourg.com

OFFICE DE TOURISME CHERBOURG-COTENTIN

14 quai Alexandre III - 50100 Cherbourg-en-Cotentin
Tél. 02 33 93 52 02 - Courriel : cherbourg@ot-cotentin.fr
encotentin.fr

CAPITAINERIE DU PORT DE CHERBOURG

Gare transatlantique, Quai de France
50100 Cherbourg-en-Cotentin
Tél. 02 33 20 41 25
VHF 12



SAINT-VAAST-LA-HOUGUE

◆ VILLE ARRIVÉE

36^e ÉDITION

TOUR DES PORTS
MANCHE

5 ◆ 10 JUILLET 2020

SERVICES

PROFESSIONNELS

Chantier Naval Bernard (construction, réparation) Tél : 02 33 54 43 47

Cotentin Nautic (vente, réparation) Tél : 02 33 88 75 10

Uship (vente, réparation) Tél : 02 33 20 85 50

Marelec (équipement de marine, électricité) Tél : 02 33 54 63 82

Mécanique Marine (mécanique, forge, tournage) Tél : 02 33 43 28 35

Saint-Vaast-Marine (vente, réparation, entretien) Tél : 02 33 43 90 80

MANUTENTION / PRESTATAIRES

Uship :

5, rue de Réville - 50550 Saint-Vaast-la-Hougue

Tél. 02 33 20 85 50

CERES :

29 rue de la madeleine - 50760 Montfarville (travaux maritime, hydrauliques, fluviaviaux)

Tél : 02 33 54 07 11

PORT

Électricité, eau, douches, sanitaires, WI-FI

CONTACTS UTILES

CAPITAINEURIE

Bureau du port :

Place Auguste Contamine - 50550 Saint-Vaast-la-Hougue

Tél. 02 33 23 61 00 - Fax : 02 33 23 61 04

VHF : canal 9

Droits de port : tarifs affichés au bureau du port et sur le site internet

Courriel : saint-vaast@ports-manche.fr
ports-manche.fr

YACHT CLUB

ycsv-saint-vaast.com

ÉCOLE DE VOILE - CNBSV

Tél. 02 33 43 44 73

ÎLE TATIHOÛ - RÉSERVATIONS ET BILLETTERIE

Quai Vauban - 50550 Saint-Vaast-la-Hougue

Tél. 02 33 23 19 92

tatihou.manche.fr

OFFICE DE TOURISME DE SAINT-VAAST-LA-HOUGUE

1, place du Général de Gaulle - 50550 Saint-Vaast-la-Hougue

Tél. 02 33 71 99 71

Courriel : contact@tourisme-saintvaast.com



AVIS DE COURSE

**GRANVILLE – BARNEVILLE-CARTERET / BARNEVILLE-CARTERET – JERSEY / JERSEY – GUERNESEY / GUERNESEY – PORT DIÉLETTE
PORT DIÉLETTE – CHERBOURG-EN-COTENTIN / CHERBOURG-EN-COTENTIN – SAINT VAAST-LA-HOUGUE**

La course est organisée par le YACHT CLUB de GRANVILLE avec le concours du Comité Départemental de Voile, des clubs de voile, des villes étapes et l'assistance de la SARL B20. Le conseil Départemental de la Manche, la Région Normandie, les Communautés de communes, et les municipalités des villes-étapes sont les partenaires publics de l'épreuve.

1 ♦ RÈGLES

1.1 La régate sera régie par :

- les règles de courses internationales pour voiliers 2017-2020 de l'ISAF
- les prescriptions de la FFV
- le guide de la course croisière Osiris Habitable 2020 de la FFVoile
- le présent avis de course
- les instructions de course et leurs éventuels avenants
- la navigation nocturne : entre l'heure légale du coucher du soleil et celle du lever du soleil, les règles du chapitre 2 des RCV ne s'appliquent plus et sont remplacées par la partie B du RIPAM (COLREG).

1.2 Sécurité et équipement :

Sont obligatoires pour tous les bateaux, en plus de l'armement réglementaire obligatoire pour les RSO catégorie 3 :

- des brassières +150 N conformément au nombre d'équipiers
- un moteur fixe ou hors bord, la quantité de carburant obligatoire doit permettre au départ de chaque étape de rejoindre le port d'arrivée. Une vitesse de propulsion d'au moins quatre nœuds est obligatoire.
- une VHF (fixe ou portable) en état de marche en règle avec l'ANFR
- un canot de survie adapté au bateau et à la zone de navigation.
- des feux de navigation fixes en état de marche.
- un cagnard, une flamme de course et une balise de tracking qui vous seront remis à la confirmation d'inscription

2 ♦ PUBLICITÉ

L'épreuve est une épreuve de la catégorie C de publicité selon l'article 20 du règlement ISAF tel que modifié par le règlement de publicité de la Fédération Française Voile.

3 ♦ ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

3.1 La régate est ouverte à tous les bateaux des classes B, C, D, R1, R2, R3, R4, L (sous réserve de l'application de la règle 76.1 si le comité d'organisation, le comité technique ou le comité de course, estiment que le bateau a des caractéristiques qui ne lui permettent pas de participer en toute sécurité) dont le groupe net est supérieur ou égal à 8. Les bateaux ayant un tirant d'eau inférieur ou égal à 2m 50 et pouvant naviguer à plus de 6 milles des côtes de catégorie hauturière (arrêté du 30 septembre 2004), application de la prescription fédérale liée à la RCV 78.1. Le nombre de personnes embarquées est fixé à deux personnes au minimum. Les multicoques ne sont pas acceptés au Tour des ports de la Manche. La flotte sera répartie en quatre ou cinq catégories au maximum définies par la classe et le groupe brut.

3.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint ou sur le site internet « tourdesports50.fr » et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription correspondant au nombre de personnes embarquées sur le bateau et d'un chèque de caution de 300 € (cagnard, flamme, tracker), libellé à l'ordre du Yacht Club de Granville. Les ressortissants étrangers peuvent libeller leur chèque de caution en équivalent dans leur monnaie locale (par exemple en £ pour les Anglo saxons), ainsi que la photocopie de la carte d'identité voile Osiris Habitable, et l'autorisation de port de publicité si nécessaire.

Le nombre d'inscrits est fixé à 105 bateaux suivant l'ordre d'arrivée des bulletins et chèques d'inscription, les suivants seront classés sur une liste supplémentaire.

La date limite de réception des dossiers d'inscription est fixée au samedi 27 Juin 2020.

Tout dossier d'inscription parvenant après cette date pourra être accepté dans la limite des places disponibles (liste supplémentaire dans l'ordre d'arrivée) moyennant une pénalité de 50 €. Pour une annulation d'inscription du **1^{er} juin jusqu'au 1^{er} juillet 2020** (hors liste d'attente), une somme de 75 € sera conservée par l'organisation (frais de dossiers). Après cette date, aucun remboursement ne sera effectué et le voilier restera dans la liste des inscrits de l'édition 2020 du Tour des ports de la Manche.

Le montant des droits d'inscription est fixé à 65 € par personne. Les ressortissants étrangers peuvent payer leur engagement avec une carte bancaire ou PayPal en euros ou par virement. Les chèques de caution ne seront pas encaissés sauf en cas de non restitution du matériel fourni.

YACHT CLUB de GRANVILLE



LA MANCHE
LE DÉPARTEMENT



36^e ÉDITION

**TOUR DES PORTS
DE LA
MANCHE**

5 ♦ 10 JUILLET 2020

3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription, les licences F.F.V. 2020 valides portant la mention « Compétition » ou avec présentation d'un certificat médical conforme aux prescriptions de la FFVoile.

3.4 Les concurrents étrangers non licenciés F.F.V. devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1 million d'euros.

4 ♦ DROITS A PAYER

Les droits requis sont de **65 € par équipier**, avec un **minimum de 195 €** par bateau. Les droits seront encaissés lors de l'inscription du bateau. **Pour les inscriptions avant le 31 mai 2020, les droits s'élèvent à 60 € par équipier avec un minimum de 180 €.** Les droits sont payables par chèque bancaire, carte bancaire, Paypal ou virement bancaire.

5 ♦ PROGRAMME

5.1 Confirmation d'inscription : le samedi 4 juillet 2020 à Granville

5.2 Jauge et contrôle : le samedi 4 juillet de 10h à 19h ou à tout moment sur l'eau ou à terre

5.3 Jours de course :

Dimanche 5 JUILLET	Granville – Barneville-Carteret
Lundi 6 JUILLET	Barneville-Carteret – Jersey
Mardi 7 JUILLET	Jersey – Guernesey
Mercredi 8 JUILLET	Guernesey – Port Diélette
Jeudi 9 JUILLET	Port Diélette – Cherbourg-en-Cotentin
Vendredi 10 JUILLET	Cherbourg-en-Cotentin – Saint Vaast-la-Hougue

5.4 L'heure prévue du signal d'avertissement de la première course est : 10h.

6 ♦ INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront affichées dès l'ouverture des inscriptions le 04/07/2020, une version provisoire pourra être rendue publique sur internet dans les jours qui précèdent ; elles seront distribuées aux concurrents dès qu'ils auront confirmé leurs inscriptions.

7 ♦ PARCOURS

Les parcours sont de type : Côtier, côtier de nuit ou parcours construits. Un coefficient de 1 sera attribué pour toutes les courses.

8 ♦ CLASSEMENT

8.1 Le système de points à minima de l'annexe A s'appliquera.

8.1a Il y aura un classement par manche et/ou par étape pour chaque catégorie de course. Ce classement sera effectué en temps compensé (système temps sur temps) selon le document H105 du guide Osiris Habitable 2020.

8.1b Il y aura un classement général par flotte. Ce classement général sera effectué par addition des points obtenus à toutes les étapes. Le concurrent qui marque le nombre total de points le plus bas gagne la course. Si au moins 7 manches sont courues, le plus mauvais score sera retiré. A l'issue du classement général un classement club sera établi sur 3 bateaux, 2 bateaux au plus pouvant être pris en compte dans le même groupe de classement.

9 ♦ COMMUNICATION RADIO

Le canal VHF de la course sera le canal 72 ou tout autre canal prévu dans les instructions de course.

11 ♦ PRIX

Des prix seront distribués comme suit : aux trois premiers du classement général pour chaque catégorie. Des prix spéciaux seront remis aux étapes et des lots tirés au sort lors de la remise des prix des classements généraux.

12 ♦ DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques (voir la règle 4, décision de courir). L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

13 ♦ ASSURANCE

Chaque bateau participant doit détenir une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale d'un montant de 1 million d'euros, ou son équivalent, pour l'épreuve.

14 ♦ PLACES DE PORT - FESTIVITÉS

Les places de port sont gratuites à Granville du 1^{er} au 5 juillet 2020, dans chacun des ports étapes aux escales, et à Saint-Vaast-la-Hougue les 10,11 et 12 juillet 2020 inclus. Aux étapes des cocktails ou des repas peuvent être offerts par l'organisation et ses partenaires.

15 ♦ INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter le Yacht-Club de Granville - BP 317 - 50403 GRANVILLE CEDEX - Tél : 02.33.50.04.25
Email : tourdesports@gmail.com

Le présent Avis de Course et les documents d'inscription peuvent être téléchargés sur le site du yacht-club de Granville :

<http://www.yachtclubgranville.com/welcome/index.php> et le site du Tour des ports de la Manche : <http://tourdesports50.fr/>

BULLETIN D'INSCRIPTION 2020

Jauge		N°
Assurance		
Publicité		
Caution		
Acte franc.		
Nb lic. val.		
RÉSERVÉ A L'ORGANISATION		

36^e ÉDITION

**TOUR DES PORTS
DE LA MANCHE**

5 ♦ 10 JUILLET 2020

BATEAU				
Nom du bateau				N° de voile FFV
Type de bateau		Longueur HT	Tirant d'eau	
Couleur coque		Couleur voile		
HN Brut		HN Net	Coeff.	
VHF obligatoire	Fixe :	Portable :	Nom Pub.	Facultatif Code AIS :

SKIPPER				
Nom du skipper			Prénom	
N° de licence			Club	
Adresse du skipper				
Tél. fixe			Portable	
Adresse mail				
Le montant de l'engagement est de 65 € par personne , soit :				
..... x 65 €	 =	
Réduction 10 % pour toute inscription avant le 31 mai 2020				

Mode de règlement (à l'ordre du YCG) à joindre obligatoirement à l'inscription ainsi que le chèque de caution (300 €) non encaissé pour la balise Tracking, cagnard, pavillons,

Chèque bancaire Nom du débiteur : Espèces Carte

Nom du débiteur :

N° de carte :

Expire à fin :

Date :

3 derniers chiffres du cryptogramme :

Signature

Je déclare engager le bateau ci-dessus désigné, dans l'épreuve indiquée. Je m'engage à respecter les règles de courses qui sont celles de l'ISAF, de la F.F.V, les règles spéciales relatives au mode de classement utilisé et en particulier la règle fondamentale (RCVn°4) : la décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité.

J'affirme sur l'honneur, que ce bateau est en parfait état de navigabilité conforme aux règlements maritimes concernant la navigation de plaisance et avoir tout le matériel de la catégorie hauturière permettant de naviguer à plus de 6 milles des côtes.

J'accepte les prises de vue et les photos du bateau et de son équipage par les cameramen et photographes. J'autorise à titre gratuit l'utilisation, l'exploitation, la diffusion et la reproduction de ces prises de vues et photos par l'organisation.

Date et signature du chef de bord
Précédées de la mention « lu et approuvé »

36^e ÉDITION

TOUR DES PORTS MANCHE

5 ♦ 10 JUILLET 2020

FICHE ÉQUIPAGE

Nom de baptême du bateau	N° de voile
Nom de course	

Nom	Prénom	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	N° de licence 2020	Visa médical	
									Oui	Non

Liste complète des participants (cocher la case correspondant au jour de participation)
Toute modification de la liste d'équipage ne peut être faite qu'exceptionnellement et sur demande écrite au Président du Comité de course.